

La Lettre du Cedre

n° 6 - novembre 1995



Rédaction, informations : CEDRE, Technopôle Brest-Iroise - BP 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE
Tél : 98.49.12.66 - Fax : 98.49.64.46

Le Cedre est une association sans but lucratif, sous tutelle du Ministère de l'Environnement, chargée de faire progresser les connaissances et de conseiller les autorités en matière de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux.

L'US Coast Guard au régime

Après le MSRC, c'est maintenant l'US Coast Guard qui va réduire ses dépenses en supprimant 4 000 emplois dans le cadre d'un plan réducteur de ses frais généraux de 2 milliards de F., complété d'une vente de 5 milliards de F. de propriétés mobilières et immobilières. Cette sévère cure d'amaigrissement touchera, est-il annoncé, uniquement le siège social et des services non-opérationnels, avec des fusions de centres de commandement régionaux, sans affecter les services fournis au public. Il est cependant vraisemblable que la capacité de mobilisation face à des pollutions risque de se trouver réduite.

Groupe de travail ASMO, La Haye, 15-17 novembre

Mise en oeuvre par le *National Institute for Coastal and Marine Management* (RIKZ) basé à La Haye, cette première réunion du groupe de travail *Environmental Assessment and Monitoring Committee* (ASMO) entrait dans le cadre des Conventions de Paris et d'Oslo pour la prévention des pollutions marines. Le thème de la réunion était "Prédiction à court terme du transport et de la dispersion de pollutions accidentelles marines".

Deux ingénieurs du Cedre ont participé aux présentations de modèles (dérive et comportement) et aux discussions au sein du groupe de travail, apportant, avec nos homologues Anglais (MPCU) et Belges (UGMM), le point de vue de l'utilisateur pour bien définir les objectifs de la modélisation en cas de pollution accidentelle (notions d'urgence et de précision, interaction entre propriétés chimiques et environnement hydraulique...).

Journée d'information sur la pollution du Braer, Paris

A l'initiative de son comité stratégique, le Cedre a tenu, le 30 novembre dans un hôtel parisien, sa première journée d'information à l'usage des professionnels de l'antipollution sur un accident pétrolier majeur, celui du Braer, survenu aux Shetland dans la nuit du 4 au 5 janvier 1993. La journée, très dense, a traité successivement des circonstances de l'accident, de la lutte en mer et à terre, de la gestion médiatique, du développement des dommages et du règlement des indemnités.

Marichem 95 à Cologne

400 personnes de 28 nationalités ont participé à l'exposition "Marichem 95" à Cologne, du 28 au 30 novembre. Cette exposition, doublée d'une série de conférences, a rassemblé transporteurs, fabricants de conteneurs, bureaux d'études, sociétés de services et industriels concernés par le transport de produits chimiques. Parmi les points forts des conférences : la préparation de la convention HNS et une organisation accrue dans le cadre du réseau européen ICE (*International Chemical Environment*) et du *Chemical Distribution Institute* (CDI), rassemblant quinze "grands" de la pétrochimie.

Evaluation de l'efficacité de produit absorbant par le STNMTE

Le STNMTE a organisé à Dunkerque des essais comparatifs sur des tapis absorbants en polypropylène. Ces essais, qui se sont déroulés sur le port avec le concours des centres POLMAR et du Cedre, ont consisté à évaluer sur des petits échantillons les propriétés d'absorption, de résistance et de combustion des produits. Des données indicatives ont été obtenues notamment sur différents hydrocarbures (gas-oil, pétrole, fuel intermédiaire) pour ce qui concerne l'absorption et la résistance. Les essais complètent les données quantitatives sur les capacités d'absorption fournies par les tests en laboratoire du Cedre, selon la procédure en voie de normalisation.

La fin de TOVALOP et CRISTAL en 1997

Dans une déclaration commune le 20 novembre, l'ITOPF et CRISTAL Ltd, gestionnaires des systèmes volontaires d'indemnisation TOVALOP (armateurs) et CRISTAL (chargeurs), ont annoncé la clôture de ces systèmes après le 20 février 1997. Leur raison d'être cessera avec l'inscription d'un nombre de pays suffisant pour la mise en oeuvre du protocole de 1992 qui donne accès aux indemnités du FIPOL 92. Les pays n'ayant pas encore ratifié les conventions en cause sont donc aujourd'hui au pied du mur : ou ils ratifient les conventions dans l'année 1996 ou ils n'auront, en 1997, d'autres sources d'indemnisation que la bonne volonté des pollueurs et la rigueur de leurs tribunaux.

Essai de biorestauration en mésocosmes

L'essai sur les techniques de biorestauration mené pour la Commission Européenne par le TNO (Hollande), AEA (Royaume Uni) et le Cedre se poursuit, avec des campagnes régulières de mesures et d'échantillonnages. Réalisé en mésocosmes dans les installations du TNO, il consiste à suivre la décontamination naturelle de vase polluée par des hydrocarbures avec et sans apport d'éléments nutritifs et avec hersage. Le programme, qui compte déjà de nombreuses participations (IFP, Elf, Total, USEPA, MPO Canada), s'étoffe de nouvelles participations de compagnies pétrolières :

- Exxon pour des analyses chimiques du pétrole résiduel,
- Elf/Akvamiljø (Norvège) pour des travaux d'écotoxicologie avec mesure de la croissance quotidienne de coquilles de moules.

Projet OMI/Industrie pour la pollution

Par l'intermédiaire de l'IPIECA, l'OMI et l'industrie pétrolière ont mis sur pied, sous le titre "Global Initiative", un vaste projet d'aide aux pays africains pour une planification d'urgence en matière de lutte contre les pollutions marines accidentelles par hydrocarbures, dans la logique de la mise en oeuvre de la Convention OPRC de 1990. Un séminaire de lancement de projet sera organisé à Cape Town du 12 au 15 mars 1996, rassemblant pour chaque pays deux représentants gouvernementaux (invités par l'OMI sur des fonds de la Banque Mondiale) et deux représentants de l'industrie pétrolière. Une mission internationale, composée de représentants de l'OMI, de l'IPIECA, des coopérations britannique et sud-africaine, de l'ITOPF et du Cedre, s'est rendue du 13 au 24 novembre successivement au Ghana, en Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud, puis en Tanzanie, afin de préparer la réunion de Cape Town. Le Cedre fut chargé d'animer la réunion d'Abidjan.

Coopération sous-régionale en Méditerranée

Dans le cadre de l'accord sous-régional entre Chypre, Israël et l'Égypte, et suite au stage de juin (voir Lettre n° 1), un grand exercice a été mis en oeuvre du 22 au 25 octobre devant Port Saïd, à l'entrée du canal de Suez. Réalisé à l'initiative du REMPEC par la société OTRA, avec la participation de deux spécialistes du Cedre (l'un à Chypre, l'autre en Égypte), cet exercice avait pour but de tester les aspects opérationnels du plan d'assistance mutuel de l'accord. D'importants moyens de lutte à terre furent prévus pour déploiement par les Égyptiens afin de lutter contre la pollution. Pour la lutte en mer, ils firent appel à l'aide de leurs voisins. Deux navires d'intervention (un chypriote et un israélien) se rendirent au large de

Port Saïd et réalisèrent, avec le navire égyptien déjà sur place, un exercice de déploiement de barrages et de mise à l'eau de récupérateurs. Des délégations des trois pays se rassemblèrent le dernier jour à Port Saïd pour un débriefing de l'ensemble de l'exercice.

Stages de formation

Au cours du mois de novembre, le Cedre a réalisé quatre sessions de formation, une à l'extérieur et trois dans ses installations :

- Du 5 au 7, une équipe s'est rendue sur le Gave de Pau pour former le personnel d'intervention du site de Elf Lacq aux techniques de lutte contre les pollutions accidentelles en zones fluviales et terrestres.
- Les 9 et 10, un stage d'observation aérienne des nappes d'hydrocarbures en mer a accueilli quatorze officiers et sous-officiers de l'aéronautique navale des deux Régions Maritimes.
- Le 14, une journée d'information technique a été tenue, dans le cadre d'une session d'information organisée par la CEPPOL, pour les personnels d'intervention de la Marine Nationale.
- Du 20 au 24, un stage d'état-major «hydrocarbures et risques chimiques» a accueilli quatorze officiers de marine, commissaires et administrateurs des Affaires Maritimes nouvellement en poste dans les états-majors de Brest, Cherbourg et Toulon, avec au sommaire des travaux quatre grands thèmes : connaissance du risque, stratégie de recherche de l'information, stratégies d'intervention, intervention.

Collision entre un gazier et un porte-conteneurs à Rouen

Deux navires, dont un gazier qui contenait encore 5 tonnes de vapeurs d'isobutylène, se sont heurtés le 20 novembre dans le chenal de la Seine à la mer. Une voie d'eau dans la salle des machines a occasionné une petite pollution sans gravité et, après pompage des eaux huileuses, le navire a été remorqué sur Le Havre le lendemain en soirée. Cet accident, qui aurait pu être beaucoup plus grave (risques d'incendie et d'explosion de la cargaison), rappelle que le risque de pollution reste présent à l'entrée des grands ports.

Un accident pétrolier de plus en Corée

Il y avait eu le pétrolier Sea Prince, le 19 juillet près de Yosu, puis la barge Yuilnil près de Pusan (Lettre n°4). Le 17 novembre, le pétrolier Honam Sapphire est venu ajouter à la liste 1 500 tonnes d'Arabian Heavy en heurtant le terminal offshore de la raffinerie Honam Oil de Yosu.